

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
 REUNIES  
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6<sup>e</sup>).

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Union . . . . . 10 F — C.C.P. Lyon 101-98  
 Etranger . . . . . 11 F  
 Scolaires . . . . . 5 F

Frais d'inscription : 1 F.

**N.B. — Les virements à notre C.C.P. doivent être adressés au nom  
 de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
 Pour tout changement d'adresse envoyer la dernière bande et la somme de 1 F  
 (les timbres sont acceptés).

---

est toute autre : il n'existe qu'une seule génération, ce qui autorise de tout autres possibilités de développement.

Remarquons encore que la biologie de *P. ergane* dans le Briançonnais est à peine connue ; il n'est pas certain qu'il n'existe que deux générations ; le raccourcissement de la période végétative, par rapport à celle que nous pouvons délimiter dans les Pyrénées-Orientales, peut n'avoir aucune répercussion sur des chrysalides hivernées ; mais on ignore ce qui se passe ensuite. Si le nombre de générations est réduit, il nous faudra conclure avec DUJARDIN qu'il s'agit d'une race en voie de dégénérescence, tandis que la subsp. *gallia* Mezger des Pyrénées a conservé une bonne partie des caractères de la souche asiatique : nombre de générations et grande taille en particulier.

#### BIBLIOGRAPHIE

1961. BARAUD (J.). — *Pieris ergane* Geyer dans les Pyrénées-Orientales (Pieridae). *Alexandor*, II, 1, p. 7-8.  
(Photographies illustrant cet article : *ibid.*, 3, p. 72).
1963. BARAUD (J.). — Additions au Catalogue des Macrolépidoptères des Pyrénées-Orientales. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, XXXII, p. 106-107.
1951. BERNARDI (G.). — Les caractères distinctifs de trois *Pieris* français. *Rev. fr. Lépidopt.*, XIII, p. 60-62, fig.
1937. COSTE (H.). — Flore descriptive et illustrée de la France, vol. I (p. 131).
1964. DESCIMON (H.). — Note préliminaire sur l'écologie de *Pieris ergane* Geyer. Indications sur sa plante nourricière dans les Hautes-Alpes (Lép. Pieridae). *Alexandor*, III, 8, p. 244-245.
1966. DESCIMON (H.). — A propos de la plante nourricière de *Pieris ergane* Geyer. *Alexandor*, IV, 5, p. 207.
1951. DUJARDIN (F.). — Un Rhopalocère nouveau pour la France, *Pieris (Artogetia) ergane* Geyer Hübner. *Bull. Soc. ent. Mulhouse*, avril, p. 27-30, fig.
1961. FOURNIER (P.). — Les quatre flores de la France (p. 391-392).
1946. GAUSSEN (H.). — Carte de la végétation de la France. Feuille de Perpignan.
1934. GAUSSEN (H.). — Géographie botanique et agricole des Pyrénées-Orientales. (Lechevalier).
1898. GAUTIER (G.). — Flore des Pyrénées-Orientales. (Soc. Agric. Sci. Litt. Pyr.-Or. et Klincksieck).
1932. MEZGER. — *Lambillionea*, XXXII, p. 156.
1962. RÉAL (P.). — Les Pyrénées-Orientales, refuge entomologique. *Ann. Sc. Univ. Besançon*, 2<sup>e</sup> sér. (Zool.), f. 17. p. 99-109 (paru en 1963).
1952. VÉRITY (R.). — Les variations géographiques et saisonnières des papillons diurnes en France. *Suppl. à Rev. Fr. Lépidopt.*, p. 277.

(Laboratoire de Biologie Animale  
de la Faculté des Sciences de Besançon).

#### BIBLIOGRAPHIE

TRAITÉ DE ZOOLOGIE (P.-P. GRASSÉ) : Tome XVI, Mammifères ; fasc. 1 :  
Téguments et squelette. Masson, éd., 1967.

Le Tome XVI du Traité de Zoologie est consacré à l'anatomie et à la reproduction des Mammifères. Il sera partagé en cinq fascicules ; le premier de ceux-ci vient de sortir des presses. Fort de 1 162 pages, il est l'œuvre de cinq collaborateurs (M. GABE, J.-P. GASC, J. LESSERTISSEUR, R. SABAN, D. STARCK) qui se sont partagés les exposés faisant le point actuel de la connaissance et des théories connexes sur le tégument des Mammifères et ses annexes, et sur le squelette mammalien.

Il ne saurait être question, en ces quelques lignes, de donner un résumé — fut-il schématique — ou une analyse — qui forcerait à un choix difficile et délicat — des multiples questions évoquées dans cet ensemble. Nous nous contenterons de signaler l'objet des principaux chapitres, et de souhaiter que leur

énumération incite à la lecture d'un texte dont la densité est rendue très accessible par des exposés toujours clairs, les auteurs ayant constamment pris soin de situer dans leur contexte zoologique général les diverses questions abordées, dont la compréhension est ainsi facilitée.

La première partie (216 pages) traite du tégument. L'enveloppe du corps des Mammifères constitue l'une de leurs plus évidentes originalités, grâce à la présence du pelage, caractéristique de cette Classe, pour laquelle on avait jadis proposé le nom de « Pilifères », justement à cause de ce caractère d'être des porteurs de poils encore plus généralement que des porteurs de mamelles, dont sont démunis les Monotrèmes. Cette partie décrit de manière très complète les variétés structurales, morphologiques, chimiques, physiologiques, etc..., de la peau, des glandes et des phanères; on doit cependant signaler que ne sont pas décrites ici les glandes galactogènes ni les mamelles, que la planification du Traité a reportées dans un autre fascicule.

La seconde partie, consacrée au squelette, occupe le reste du volume. Après une description histologique des constituants et de leur genèse, suit un exposé général sur les caractéristiques du squelette mammalien; puis sont abordées les diverses régions (crâne, squelettes hyobranchial, axial et appendiculaire, endorostes). Pour chacune de ces régions, outre les descriptions anatomiques, sont évoqués les problèmes phylogénétiques et aussi les questions de structure fonctionnelle, dont la connaissance est indispensable pour mieux comprendre le cas zoologique des Mammifères; les adaptations des ressortissants de cette Classe à tous les milieux biologiques naturels se répercutent en effet au premier chef sur leur squelette; et leur évolution phylogénétique ne peut être comprise que par leur squelette, seul document à la disposition des paléontologistes. Ces deux points fondamentaux (adaptations, évolution) tiennent une large place dans l'exposé et en constituent un des attraits des plus évidents.

Comme à l'accoutumée dans ce Traité, l'iconographie est abondante (863 figures) et d'une facture toujours impeccable; elle contribue de manière très efficace à la compréhension et à la clarté du texte. Elle est complétée par quelques planches histologiques et dessins anatomiques en couleurs. La bibliographie compte plus de 50 pages; un index alphabétique de 31 pages termine ce volume.

Sur les cinq fascicules de ce Tome XVI, l'un est ainsi paru, trois autres sont annoncés sous presse, le dernier est en préparation: il reste à souhaiter que l'ensemble trouve bientôt sa place dans les bibliothèques. Jointes aux deux fascicules du Tome XVII déjà publiés, consacrés à la Systématique et à l'Ethologie mammaliennes, la Science aura alors à sa disposition le monument des connaissances actuelles sur « notre » Classe.

R. GINET.

---

Henri ROMAGNESI. — *Les Russules d'Europe et d'Afrique du Nord*. 1 vol. 998 p., 1 129 dessins en noir, 1 tableau des couleurs de sporées, chez Bordas, Paris, 1967.

Quel monument! Si, au premier abord, l'exclamation est dictée par l'épaisseur de cet énorme volume de 1 000 pages et de près de deux kilos, ce sont, pour des raisons d'un tout autre ordre, qualitatives et non plus quantitatives, qu'on la répète avec respect, l'ouvrage lu.

On ne saurait analyser une monographie. On peut seulement dégager ses traits généraux. Celle-ci constituera sans doute l'œuvre culminante d'un des meilleurs mycologues de ce temps, celle qu'on accomplit quand on est au sommet de ses moyens.

Les chapitres introductifs, écrits d'un style alerte, sont savourés par le russulologue qui y retrouve l'écho de ses propres observations, de ses difficultés et de ses incertitudes aussi.

L'A. y énumère la série des caractères à noter dans une description de Russule; il s'attache plus particulièrement à la couleur de la sporée, minutieusement discutée, à l'ornementation sporale et surtout à la constitution du revêtement piléique<sup>1</sup>. Faute de place pour de plus amples commentaires, disons seulement notre complet accord avec l'A. lorsque, après avoir insisté sur l'import-

---

1. Le sous-titre est: Essai sur la valeur taxinomique et spécifique des caractères morphologiques et microchimiques des spores et des revêtements.

tance de l'ornementation sporique, il ajoute que toute sporée contient des types si différents que ce qui compte vraiment, ce que l'œil exercé doit dégager, c'est non point le système ornemental de telle ou telle spore mais *l'allure générale* de la sporée. Le choix des deux ou trois spores que l'on dessinera pour en donner une idée est donc capital.

Une longue discussion est consacrée à la question si controversée : les Astérosporées sont-elles filles ou mères des Astérogastrocées ? La parenté éclate, certes, mais on n'est pas d'accord sur le sens dans lequel on doit poser la flèche. Avec la grande majorité des mycologues, l'A. adopte la thèse de MALEÇON : les Astérogastrocées seraient des Astérosporées récentes et dégradées. On ne saurait se dissimuler qu'en dépit d'arguments nombreux et convergents, on demeure ici dans le domaine conjectural. Puis, est-il si certain que l'un de ces deux groupes « descend » de l'autre ? Qui se contenterait aujourd'hui de la formule simpliste : l'homme « descend » du singe ?

Un des traits les plus sympathiques du livre est son *esprit de prudence*. Pas d'affirmations aventurées. Des réserves quand il en faut, par ex. sur la circonspection avec laquelle on doit mettre en synonymie des espèces décrites de contrées très éloignées (races ou sous-espèces géographiques, voire espèces vicariantes). Par ex. encore quand il écrit qu'on doit tenir pour suspectes les déterminations faites il y a seulement vingt ans, même par de bons spécialistes, tant il est vrai que l'approfondissement des observations, surtout microscopiques, a amené à distinguer plusieurs espèces là où, les confondant, on n'en voyait naguère qu'une seule. Prudence encore quant à l'intérêt des listes de récoltes<sup>2</sup>. Oui, c'est vraiment là l'œuvre d'un mycologue à qui trente cinq années d'expérience ont conféré une grande sagesse. Cette expérience fut acquise aussi bien sur le terrain, par des milliers de récoltes qu'à l'oculaire du microscope par des milliers d'observations : pour le seul tout petit groupe gravitant autour de *foetens*, n'a-t-il pas examiné plus de cent sporées !

L'A. passe en revue les classifications des différents auteurs ; il les discute puis propose la sienne que nous ne pouvons analyser en si peu de lignes.

L'ouvrage comprend de multiples annexes : tables de concordance entre divers Codes de couleurs ; aussi une échelle de teintes pour les sporées, soigneusement graduée et heureusement établie sur papier mat<sup>3</sup>. Une remarque : la teinte dite « crème » est incomparablement plus jaune, plus foncée, que ce que nous nommons ainsi et qui est la couleur de la crème montant à la surface du lait frais mis à reposer.

Les références sont innombrables et présentées sous une forme ingénieusement comprimée qui a permis d'en fournir des milliers et des milliers en une soixantaine de pages.

De la partie descriptive, c'est-à-dire de l'essentiel de l'ouvrage, nous ne pouvons que la dire magistrale. Les descriptions sont très fouillées, accompagnées de commentaires et d'innombrables dessins microscopiques montrant les éléments du revêtement et les spores. Les dessins de ces dernières sont dus à la bénédictine patience de notre collègue belge L. IMLER mais, bien entendu, à partir d'échantillons déterminés par l'A.

Cette partie comporte 175 espèces centrales, plus un certain nombre de variétés ou formes périphériques. C'est beaucoup, certes, mais on ne peut pas dire que l'A. ait versé plus qu'un autre dans la tendance « pulvérisante » de l'époque. Disons que dans l'excès, il a gardé beaucoup de mesure. Il est évident, pourtant, que l'amateur ne pourra plus, comme naguère, prétendre aboutir à

2. Auxquelles, pour notre part, nous n'avons jamais bien cru, au point d'avoir très tôt renoncé à établir un catalogue des espèces de notre région qui n'aurait eu de sens qu'à la condition d'être critique, i. e. de comporter un commentaire, sinon une description détaillée à la suite de presque chaque binôme afin de le bien définir, de bien préciser dans quel sens il était pris.

3. La matité ou le brillant d'une surface colorée modifie sensiblement l'impression produite. C'est ainsi que nous avons jadis défini « alutacé » comme un « beige jaunâtre peu propre mais assez clair » après l'avoir conçu auparavant comme « entre gris pâle et jaune sale », mais nous avons eu l'imprudence de nous référer, pour illustrer cette définition, au n° 215 du Code de SÉGUY, ce qui — ce dernier étant sur papier assez brillant — a amené l'A. à penser et à écrire que pour nous « alutacé » était « un jaune pur et vif » (p. 29). Nous tombons bien d'accord avec lui pour dire qu'il n'en est rien.

tout coup à un nom. Il lui faudra souvent se contenter du groupe puisque, aussi bien, ce qu'on nommait autrefois une espèce est devenu aujourd'hui un groupe. Il ne dira plus : c'est *R. emetica*, mais : c'est « une » *emetica*, ou même : c'est une *emeticinae*.

L'A. prend soin de nous dire que ses descriptions sont « absolument originales ». Que voici un propos aussi inutile que nécessaire !

Nécessaire parce que la mycologie est littéralement empoisonnée par des descriptions arlequinées pour une part de ce qu'a vu l'auteur et, pour le reste, d'emprunts faits à Pierre ou à Paul, destinés à compléter une description insuffisante, d'où des hybrides descriptifs qui n'ont pas fini de compliquer le travail des mycologues sérieux et, donc, qu'on n'anathématisera jamais assez vigoureuusement.

Inutile, car il suffi d'avoir suivi les publications de l'A. pour savoir qu'il n'a jamais commis cette faute et que son œuvre est la plus personnelle qui se puisse. Comme d'ailleurs est totale sa franchise à avouer qu'ici ou là il a buté sur une difficulté ou n'a pas réussi à éclaircir tel ou tel groupe.

Il a choisi pour épigraphe le fier alexandrin de V. Hugo : « *Mon sillon ? Le voilà ! Ma gerbe ? La voici !* ». Il eut pu tout aussi bien placer en tête de cette monographie de premier ordre — sans laquelle il est bien évident qu'on ne pourra désormais étudier une Russule d'un peu près — l'avertissement de l'auteur des *Essais* : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur ». De bonne foi et de très solide science.

Marcel JOSSERAND.

---

## ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES

SOCIETAIRE, Etudiante Sciences naturelles, Niveau certificats de Licence, cherche emploi temporaire pour juillet.

Ecrire Mlle JACQUEMETTON, 23, rue Dr-Bonhomme, Lyon (3<sup>e</sup>).

A VENDRE : Périodiques et livres médicaux et scientifiques (surtout Botanique, Géologie, Physiologie). Listes sur demande. Ecrire C. BANGE, Faculté des Sciences, 16, quai Claude-Bernard, Lyon (7<sup>e</sup>).

# Premiers Congrès International sur les Applications des Lasers et Exposition Universelle d'Instruments et Technique Lasers

Organisés par la  
Fédération Européenne pour le Développement des Lasers

avec le concours de la  
Revue Lasers et Optique non Conventiennelle

Paris, Palais de Chaillot, 18-23 juillet 1967

Président du Comité d'Organisation :  
Marcel LOCQUIN, 14, r. de Buffon, Paris-5<sup>e</sup>